



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR  
THE MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES  
POUR LA MÉDITERRANÉE**



---

**Scientific Advisory Committee  
Malaga, Spain, 30 November- 3 December 2009**

**Transversal session of the Sub Committees**

**Etat d'avancement du projet FAO-ArtFiMed  
(Développement Durable de la Pêche Artisanale Méditerranéenne au Maroc et en  
Tunisie)**

**Bernardon M., et Camiñas J. A.**

**Introduction**

Le projet ArtFiMed est un projet sous la responsabilité de la Division de Gestion de la Pêche et d'Aquaculture (FIMF), Département de Pêches et d'Aquaculture de la FAO, sous la coordination du projet CopeMed II dont le siège se situe à Málaga, Espagne. Financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) a été développé dans la continuité du projet régional CopeMed et à la demande des pays participants. Il s'intègre à la fois

- (i) aux priorités des pays en matière de lutte contre la pauvreté, d'amélioration des conditions socio-économiques des populations côtières et de réhabilitation des pêches artisanales,
- (ii) aux préoccupations régionales en matière d'échange d'expériences, d'amélioration de la gestion des stocks partagés et des espèces d'intérêt commun,
- (iii) aux recommandations et objectifs internationaux énoncés dans le cadre des objectifs pour Millénaire et du Comité des Pêches de la FAO.

L'objectif du projet est d'améliorer les moyens d'existence durable des communautés de pêche artisanale ciblées dans le respect des écosystèmes qu'elles exploitent ainsi que de contribuer à améliorer l'intégration positive de ces communautés aux dynamiques qui les affectent directement, en particulier la gestion des pêches et le développement des zones côtières.

Les activités de terrains en appui aux communautés de pêche sont menées en Tunisie et au Maroc en trois phases, en insistant sur quelques thèmes prioritaires au niveau national et d'intérêt régional. A travers l'acquisition de connaissances, de leçons et la diffusion des acquis du projet, des résultats sont attendus au niveau national en termes d'amélioration des processus d'appui aux pêches artisanales et, au niveau de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM), en terme d'échange d'expérience, de visibilité et de prise en compte des pêches artisanales au bénéfice d'une durabilité sociale, économique et environnementale des pêches en Méditerranée.

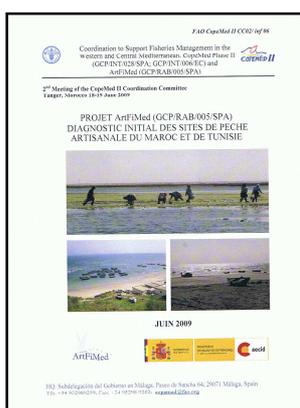
## Première phase

### Résultat 1

Attendu au niveau des communautés de pêche artisanales ciblées

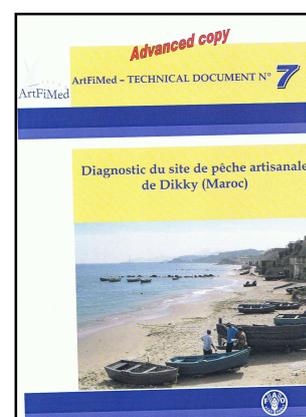
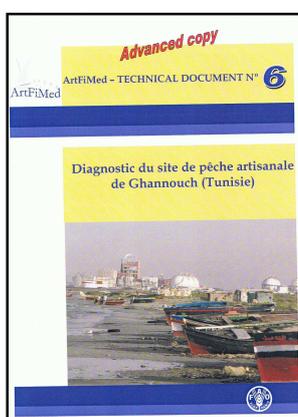
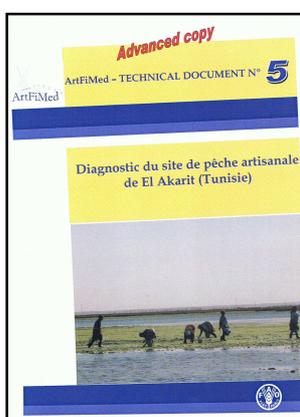
*Amélioration de la situation socio-économique et des moyens d'existence durables des communautés ciblées au Maroc et en Tunisie à l'issue du projet*

#### Activité 1.1 – Diagnostic participatif :



Dans une première étape, des rapports diagnostics préliminaires des trois sites sélectionnés pour la mise en œuvre du projet, Dikky au Maroc, et El Akarit et Ghannouch en Tunisie, ont été élaborés par les responsables Nationaux avec l'appui du staff du projet, à partir de la documentation collectée au niveau des administrations des pêches et des centres de recherche des pays respectifs. Ils constituent ainsi des documents de référence contenant l'information disponible sur les sites avant la mise en œuvre du projet.

Ils ont ensuite été complétés par trois rapports diagnostics issus d'un processus participatif, élaborés à partir d'enquêtes et d'entretiens menées dans le cadre du projet, permettant d'obtenir une vision précise sur l'activité de pêche et la commercialisation, le profil de pauvreté des pêcheurs et de leurs familles et le contexte de vulnérabilité des communautés de pêche dans les trois sites.



#### Activité 1.2 – Identification participative des sous-objectifs et des activités au niveau de chaque site ciblé et planification des activités.

Les rapports diagnostics ont fait l'objet d'un processus de concertation avec les communautés bénéficiaires pour évaluer précisément le contexte dans les zones d'intervention et permettre ainsi l'identification participative des besoins et des activités qui seront mises en œuvre dans le cadre du projet. Pour ce faire, des réunions de restitution de l'étude diagnostic ont été organisées dans chaque site, avec les communautés bénéficiaires et des représentants de l'administration et des autorités locales. Ainsi dans chaque site, une identification participative des activités prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du projet a pu être réalisée.

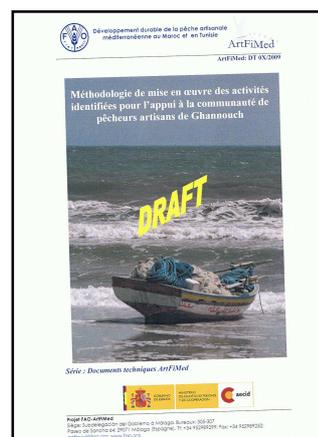
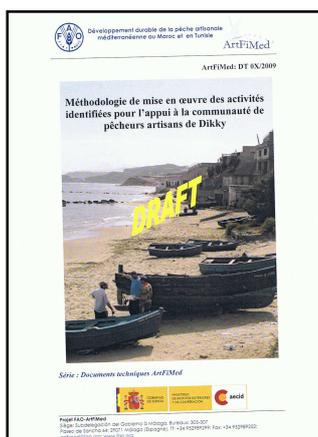
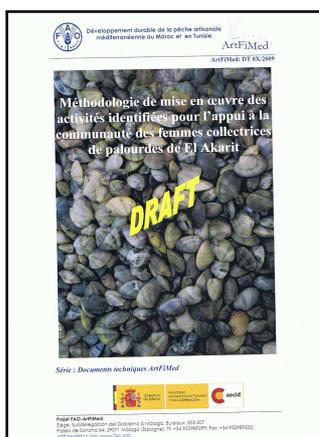
## Deuxième phase

**Activité 1.3 – Mise en œuvre des activités identifiées** avec les bénéficiaires cibles et les autorités et organismes compétents.

Une première analyse des parties prenantes et des acteurs au niveau national dans chaque pays, a été effectuée dans le cadre des rapports diagnostics.

Par la suite et pour chaque site, un document intitulé « Méthodologie de mise en œuvre des activités identifiées pour l'appui aux communautés », a été rédigé afin de s'assurer de la démarche participative au cours de cette seconde phase et de l'approche intégrée, au regard de la cohérence des interventions vis à vis des stratégies nationales et internationales d'appui au secteur de la pêche artisanale, de l'implication de l'ensemble des acteurs du secteurs de la pêche et enfin pour rechercher le développement de synergies avec les autres projets et initiatives touchant le secteur de la pêche artisanal dans les sites du projet ArtFiMed.

Ce document a pour objectif de détailler les différentes étapes nécessaires à la préparation et la mise en œuvre des activités identifiées pour chaque site dans le cadre du projet ArtFiMed. Il s'agit d'un tableau de bord qui sera utilisé par les NPP (experts nationaux en appui au projet) et la coordination du projet ArtFiMed tout au long de la seconde phase, d'une durée de 24 mois, de mise en œuvre et de suivi du projet ArtFiMed.



Ces documents ont été conçu de manière à harmoniser et à standardiser les actions et pré requis indispensables à la mise en œuvre des activités afin que les mêmes démarches puissent être employées dans l'ensemble des sites du projet, pour faciliter la comparaison, le suivi et l'évaluation des activités. Ce document sera actualisé au fur et à mesure de l'avancement des activités.

## Coordination, collaboration et synergies

Toujours dans une démarche de développement de collaborations et synergies, ArtFiMed a organisé au Maroc et en Tunisie, une réunion de rencontre sur la pêche artisanale, regroupant l'ensemble des acteurs impliqués directement ou indirectement (Institutions, Organisations internationales, secteur privés, ONG, recherche) par la pêche artisanale au niveau des régions d'intervention du projet ( région du Golfe de Gabès pour la Tunisie et région de Tanger pour le Maroc). Ces réunions ont permis en renforçant la visibilité du projet, de développer des collaboration entre les divers projets

qui travaillent dans la pêche artisanale et d'initier un processus d'appropriation et d'implication des organismes concernés dans la mise en œuvre des activités du projet.

Par la suite et ce dans chaque site, les travaux nécessaires à la mise en œuvre des activités ont été initiés.

**Activité 1.4 – Bilan et consolidation des acquis** au niveau des communautés ciblées. Cette activité sera mise en œuvre au cours de la troisième phase du projet.

## Résultat 2

Attendu au niveau des pays participants

*Acquisition et promotion de leçons et de méthodologies auprès des autorités et organismes compétents pour faciliter à la suite du projet une extension des actions à d'autres communautés de pêche artisanale pour assurer la durabilité des acquis.*

**Activités 2.1 – Identification des indicateurs de suivi et de résultats** aux échelles locale, nationale et régionale :

Les indicateurs ont été sélectionnés au niveau local à partir du diagnostic participatif. Ultérieurement seront sélectionnés parmi les indicateurs locaux, ceux qui pourront être extrapolés l'échelle Nationale et Régionale. Pour chaque activité, les résultats attendus et les indicateurs correspondant ont été identifiés.

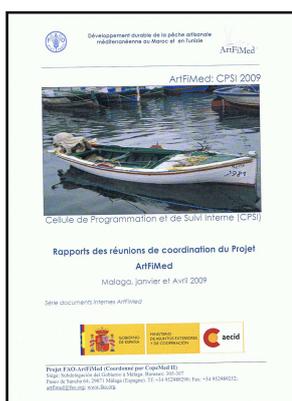
**Activité 2.2 – Finalisation et mise en place du système de suivi.**

Dans chaque site, un système de suivi de l'activité de pêche a été mis en place. Ce système permet de récupérer les informations nécessaires au suivi de l'activité de pêche (effort de pêche et production) et de la commercialisation (prix de vente des produits). Ces systèmes impliquent directement des membres des communautés de pêche ou des professionnels du secteur.



Par ailleurs, un document spécifique sur le système de suivi du projet ArtFiMed a été rédigé. Ce document qui s'intitule système de suivi du projet ArtFiMed a pour objectif de définir un protocole ArtFiMed pour le suivi des activités du projet et des indicateurs relatifs aux activités de pêche artisanale dans les sites sélectionnés, protocole qui pourra être utilisé également à une échelle nationale ou régionale si besoin.

Enfin, le système de coordination et de suivi de l'exécution du projet a été élaboré et est opérationnel.



- Le projet a tenu deux réunions de sa cellule de programmation et de suivi interne au cours de la première année.
- Les responsables Nationaux effectuent des rapports d'activité mensuels selon un canevas établi par le projet.
- Le projet rédige chaque semestre, un rapport d'activité pour le suivi de l'exécution du projet auprès des bailleurs et de la FAO.

**Activité 2.3 – Mise en œuvre des procédures de suivi.** Mise en œuvre des procédures définies lors de l'activité 2.2.

## Visualisation

**Activité 2.4. – Communication et promotion du projet** aux niveaux local et national durant la durée d'exécution des activités.

Au niveau local et national dans chaque pays d'intervention, le projet informe et communique régulièrement les autorités locales et l'administration responsable sur le projet et ses activités (3 rencontres dans chaque pays).

Par ailleurs, les réunions de restitutions des résultats du diagnostics et les rencontres sur la pêche artisanale, avaient également comme finalité de communiquer sur le projet à un niveau local et régional. (Plusieurs articles de presses et passages à la radio dans chaque pays).

De plus, le projet dispose d'un site Internet qui est régulièrement mis à jour et qui contribue à la diffusion des documents et des informations sur la mise en œuvre du projet à un large public. [www.faoartfimed.org](http://www.faoartfimed.org)

Le projet a participé à plusieurs réunions, Workshop, au cours desquels des présentations du projet et de ses résultats ont été effectuées. (Gouvernance Méditerranée, Rencontre Algérie/IEO, rencontre Euro-Méditerranéenne sur les coopératives de pêche...)

Le projet a conçu, édité et distribué différents supports de communication dans plusieurs langues (Bloc notes, stylo, tee shirt, triptic...)



Un poster sur les projets Méditerranéens (dont le projet artFiMed), a été élaboré et présenté lors du COFI de 2009.

De manière régulière les documents produits par le projet sont distribués aux autorités et les responsables locaux de la pêche à travers des responsables Nationaux du projet ArtFiMed.

### **Activité 2.5 – Facilitation et suivi de l'implication des autorités et organismes compétents dans les activités.**

Au niveau de chaque pays, les responsables Nationaux du projet, travaillent en étroite collaboration avec les autorités et les organismes nationaux concernés par le projet, pour faciliter leur implication dans le projet et leur appropriation progressive de la démarche du projet.

Par ailleurs, les rencontres sur la pêche artisanales ont été organisées dans les deux pays en collaboration avec les responsables des Pêches et les centres de recherche Nationaux. Ces rencontres ont permis d'identifier la participation des autorités et organismes compétents dans le projet et de valider des recommandations élaborées en concertation

avec les différents partenaires des administrations compétentes, les autres projets et les pêcheurs.

**Activité 2.6 – Diffusion des résultats** vers les autorités et les organismes compétents et identification des besoins en vue de la consolidation et de l'extension des acquis.

Cette activité sera mise en œuvre dans la dernière phase du projet, cependant, des éléments concernant les leçons apprises et la méthodologie sont consignés régulièrement.

### **Résultat 3**

Attendu au niveau de la région CGPM

*Renforcement de la base d'information sur les pêches artisanales méditerranéennes, privilégiant les thèmes d'intérêt commun, comprenant les réalisations du projet, leçons apprises et méthodologies en vue de capitaliser et de promouvoir les expériences propres au développement durable des pêches artisanales, de faciliter à l'avenir les échanges d'expérience entre les pays de la Méditerranée et d'améliorer la gestion des espèces partagées et d'intérêt commun.*

**Activité 3.1 – Identification et suivi des indicateurs** et variable de suivi à l'échelle régionale. Se reporter à l'élément (iii) de l'activité 2.1

**Activité 3.2 – Promotion des échanges d'expérience.**

Par la coordination et la communication de ses activités menées au Maroc et en Tunisie, le projet contribue à promouvoir les échanges d'expériences entre le Maroc et la Tunisie. Toutes les activités menées et les résultats obtenus dans un pays sont communiquées à l'autre.

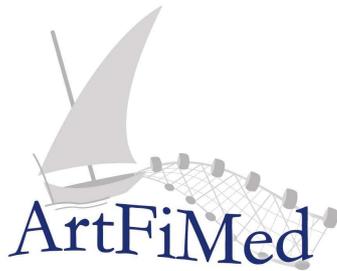
Par ailleurs, dans le cadre de l'appui à l'organisation des structures professionnelles le projet a participé comme sponsor à la 1<sup>er</sup> Rencontre Euro-Méditerranéenne des coopératives de pêche (Tanger, Maroc, 12-13 Novembre 2009) et présenté deux communications sur les différents type d'organisation professionnelles en Méditerranée et au Maroc, en faisant la promotion de l'échange d'expérience dans ce domaine à l'échelle nationale et internationales l'escale internationale et national.

Dans ce domaine, le projet envisage de soutenir plusieurs visites d'échanges internes entre communautés de pêcheurs sur le thème de l'organisation professionnelle et communautaire.

L'organisation programmée en 2010 d'une journée nationale sur la pêche artisanale dans chaque pays du projet, sera également un moyen de faire la promotion et d'échanger sur les expériences dans le domaine de la pêche artisanale Méditerranéenne au Maroc et en Tunisie.

**Activités 3.3 – Promotion du projet** et renforcement de la base de données sur les pêches artisanales.

Le projet et ses activités font l'objet d'une communication au niveau régional :



- (i) Design du logo du projet en mise à disposition des documents du projet à travers plusieurs supports (papier, web). Les sites Web du projet ArtFiMed ([www.faoartfimed.org](http://www.faoartfimed.org)) et du projet CopeMed ([www.faocopemed.org](http://www.faocopemed.org)) servent de moyens de communication, d'information et de localisation des documents d'ArtFiMed ;
- (ii) A travers les rapports d'avancement effectués auprès du Comité de Coordination du projet CopeMed II;
- (iii) Auprès de la CGPM à travers CopeMed II et les rapports au CSC de la CGPM et la même Commission Général de Pêche de la Méditerranée a travers des rapports annuels des Projets de la FAO dans la Méditerranée; et ce afin de consolider la base de connaissance sur les pêches artisanales